

Dans le processus de transparence et de bonne gouvernance, les médias continuent de jouer, à juste titre, le rôle de contre-pouvoir et d'exercer une forte influence en profondeur dans la vie d'un pays où le code pénal est parfois instrumentalisé pour masquer la délinquance financière et économique et même pour exercer la censure.

Encore faudrait-il, dans ces cas de figure envisageables, et par mesure de précaution, privilégier l'appropriation des instruments juridiques relevant du domaine du Droit des technologies de l'information et de la communication.

Samuel DJENGUE s'évertue actuellement à glaner des idées et compulser, voire fouiner dans des documents, textes législatifs et réglementaires. Ce faisant, il se propose de mettre à disposition des outils d'aide à la décision susceptibles de prémunir le quatrième pouvoir contre toute forme et toute nature de censure et de représailles.



Samuel DJENGUE est titulaire d'un Doctorat en Communication, d'un Master professionnel en Sciences de l'Information et de la Communication, Spécialité Conception et Gestion de Projets numériques territoriaux, d'un diplôme d'Administrateur, option Gestion des Entreprises. Il a exercé les fonctions de Sous-préfet, de Directeur de l'Administration, de Conseiller technique à l'Economie et de Secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances. Administrateur hors-classe (*A₁-12, 2005*) et Maître-assistant des Universités de CAMES en Communication, cet Officier de l'Ordre national du Bénin exerce depuis octobre 2014 les fonctions de Chef adjoint du Département des Sciences du Langage et de la Communication à l'Université d'Abomey-Calavi. Chargé des affaires académiques, il assure les enseignements de « Mass media et société », « Droit des technologies de l'information et de la communication », « Communication de développement ».



CHRISTON Éditions
OMNIPRÉSENCE Éditions

CHRISTON Éditions
OMNIPRÉSENCE Éditions

Droit des technologies de l'information et de la communication :
état des lieux de la législation et de la déontologie au Bénin

Samuel DJENGUE

Samuel DJENGUE

DROIT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : ÉTAT DES LIEUX DE LA LÉGISLATION ET DE LA DÉONTOLOGIE AU BÉNIN



éditions
Omniprésence

édition **CHRISTON**